

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE VILLERS-EN-CAUCHIES

Nombre de membres en exercice : 15
Date de la convocation :
27 juin 2022

Séance du 4 juillet 2022

L'an deux mil vingt-deux et le quatre juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de la commune (avec l'accord de M. le Sous-préfet), sous la présidence de Monsieur Pascal DUEZ.

Etaient Présents : M.M. DUEZ P. – FOVEZ A. – M^{me} DELAVAL MF. – M^{me} MORELLE V. – DENOYELLE M. – DECEUNINCK R. – NIEUWJAER M. - M^{me} SOURDEAU A. - M^{me} BRENDLER L. - M^{me} RUELLE N. – M^{me} LEROY R.- M^{me} BONNET M.

Formant la majorité des membres en exercices.

Etaient Absents : M^{me} FROMONT V. - BILLOIR R. – DUQUESNOY A.

Procurations : M. BILLOIR R. pour M. DUEZ P.
Mme FROMONT V. pour M. FOVEZ A.

Secrétaire de séance : M. DENOYELLE M.

OBJET : Commune – attribution d'un nom à la place du Monument aux Morts

Comme cela s'est fait récemment pour la place Claude Renou, M. le Maire souhaiterait attribuer un nom à la place du Monument aux Morts située en centre-bourg et sur l'axe principal (rue de Cambrai – rue de Saulzoir). Invités à y réfléchir, des élus avancent plusieurs propositions mis au vote à bulletin secret :

- Place du Souvenir,
- Place de la Reconnaissance,
- Place du Général Aubert Frère,
- Place Lucie Aubrac,
- Place Joséphine Baker.

Décision prise (désignation du vote : vote à bulletin secret) :

- Place du Souvenir : 4 voix.
- Place de la Reconnaissance : 0 voix.
- Place du Général Frère : 8 voix.
- Place Lucie Aubrac : 1 voix.
- Place Joséphine Baker : 1 voix.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à la majorité, d' :

- **Attribuer le nom du Général Frère à la place du monument aux Morts.**
- **Autoriser M. le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

VILLERS-EN-CAUCHIES, le 25 juillet 2022.

Le Maire, Pascal DUEZ

A blue ink signature of Pascal Duez, the Mayor, written over a circular official stamp of the Municipality of Villers-en-Cauchies. The stamp contains the text 'MAIRIE DE VILLERS-EN-CAUCHIES' and '1911'.

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le 25/07/2022,
Et de la publication le 25/07/2022.

A blue ink signature of Pascal Duez, the Mayor, written over a circular official stamp of the Municipality of Villers-en-Cauchies. The stamp contains the text 'MAIRIE DE VILLERS-EN-CAUCHIES' and '1911'.